

## **CONSEIL MUNICIPAL**

**2 juin 2022 à 20 H 30**

**Spectateur présent :** Annie CANDELA, Thierry DRAN

**Absents excusés :** Mr Thierry ALIPS, Mr André KUHN qui donne pouvoir à Mme Catherine PUJOL

**Absents non excusés :** Mr Patrice LAURENT

**Secrétaire de séance :** Mr Mickaël FLEURY

Lecture des délibérations du conseil du 5 mai 2022.

### **Délibération répartition Don**

A la suite du mariage qui a eu lieu au mois d'avril dernier, le père de la mariée a fait un don de 600 € à la commune à charge pour elle de répartir cette somme entre les différentes associations communales. Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de répartir cette somme entre les associations suivantes : foyer rural, club de foot, société de pêche, société de chasse, amicale des pompiers, association patrimoine et environnement de Mairy-sur-Marne, soit un montant de 100 € pour chaque association.

### **Délibération tarif boissons 14 juillet**

Le prix des fournitures de buvette ayant augmenté, le conseil municipal décide à l'unanimité de porter les tarifs des boissons aux montants suivants :

- Champagne : 18 €
- Coupe : 2.50 €
- Vins : 6 €
- Bière : 2 €
- Sodas, jus de fruits : 1.50 €
- Café, thé : 0.50 €
- Eau bouteille (50cl) : 0.50 €

### **Délibération approbation des statuts de la communauté de communes de la Moivre à la Coole**

La communauté de communes de la Moivre à la Coole propose une modification de ses statuts concernant notamment le développement économique et touristique. Le conseil municipal doit se prononcer sur ces statuts et les adopte à l'unanimité.

### **Délibération décision modificative**

Madame le Maire expose à l'assemblée que le budget annexe tel qu'il a été prévu ne permet pas de payer les factures de Silicéo. (Subvention non perçue, facture supplémentaire non prévue). Le conseil décide à l'unanimité de verser une subvention de 22 000 € du compte du budget principal vers le compte du budget annexe.

Questions diverses

- Information sur le changement des candélabres dans les lotissements : Madame le Maire propose à l'assemblée la pose de candélabres de la fonderie GHM. Plusieurs modèles de lanterne et de mâts sont présentés. La différence porte surtout entre les mâts fonte ou galva. La différence de prix entre les deux représente 10 000 € HT. Le conseil municipal se prononcera au mois de juillet après la réception de tous les devis.
- Vente terrain à Monsieur Derasse : Après le passage du géomètre, il a été constaté que le terrain que la commune devait céder à Monsieur Derasse est un bien sans maître. Une procédure doit donc être activée avec la Préfecture afin de réattribuer un certain nombre de parcelles de voirie qui sont dans la même situation.

- Litige château/voisinage : le propriétaire du château a envoyé un courrier à la mairie avec copie à la Préfecture pour se plaindre des travaux réalisés (déclarés en bonne et due forme) par ses voisins du lotissement. Une médiation se met en place et une rencontre a eu lieu entre le châtelain, Madame le Maire et son premier adjoint.

#### Tour de table

- Monsieur Krebs indique que :
  - les travaux pour la gare à matériaux sont presque terminés,
  - le fleurissement s'est bien passé et que des bénévoles ont participé,
- la microstation a encore subi des problèmes de lingettes. Une des pompes a été endommagée mais devrait être réparée par les agents techniques. Un panier dégrilleur va être posé afin récupérer un maximum de lingettes.
- Madame Béatrice Kandel demande si le marché du 3 juillet est maintenu : OUI.
- Monsieur Jules demande que le karcher soit passé sur les tombes des soldats inconnus.
- Monsieur Estelon demande que de la peinture soit refaite sur l'îlot devant le château et que l'herbe soit enlevée dans les caniveaux : le travail est en cours.
- Monsieur Bonnaire demande si le feu d'artifice a été commandé : OUI.
- Monsieur Derue demande si la déclaration du feu d'artifice pour le 13 juillet a été déposée en Préfecture : pas encore.
- Monsieur Fleury indique qu'un boîtier EDF a été cassé au lotissement du château.
- Monsieur Vilaboy propose que Stéphane Brochard anime les activités du 13 juillet après-midi et que Dany glace soit présent. OK

L'ordre du jour étant épuisé, la séance se termine à 22 h 00.

Le prochain conseil est prévu le 28 juillet à 20 h 30.